

Initiatives phytos: nos autorités trop conciliantes?

Baptiste Laville (Verts)

La tension est forte à l'approche des votations populaires fédérales du 13 juin. Les importants enjeux des deux objets «Pour une eau potable propre et une alimentation saine» et «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse» exacerbent les désaccords entre partisan·es et opposant·es à ces textes.

Alors que la campagne bat son plein, des informations de terrain concordantes et répétées, démontrent clairement d'importantes dérives quant aux moyens utilisés par certain·es militant·es.

Quelques 250 drapeaux pour ces initiatives ont été arrachés, des injures et menaces ont été proférées contre des personnes qui défendent ces deux textes. L'arrachage de drapeaux et d'affiches est fait d'une manière tellement systématique et «professionnelle», sur des parcelles aussi bien publiques que privées, qu'il est désormais difficile d'apercevoir ces affiches et drapeaux dans le Canton.

D'autre part, les chars 2xNon placés le long des autoroutes ne respectent probablement pas l'Ordonnance sur la signalisation routière (OSR, article 98) mais sont tolérés. Selon la jurisprudence, les réclames sont interdites par le seul fait que le conducteur puisse les apercevoir (TF 2A.377/2002 du 29 janvier 2003). Plusieurs citoyen·nes ont donc interpellé nos autorités à ce sujet.

Face à cette situation, nous regrettons que le Gouvernement n'ait pas estimé la situation suffisamment critique pour intervenir plus rapidement. Nous remercions donc le Gouvernement de bien vouloir répondre aux questions suivantes.

Question 1 : Les chars 2xNon visibles depuis l'autoroute A16 respectent-ils l'Ordonnance sur la signalisation routière (OSR, article 98) ? Des autorisations ont-elles été délivrées par nos autorités? Si non, qu'a fait le Gouvernement pour faire respecter la loi ?

Question 2 : Quels sont exactement les risques légaux qu'encourent les personnes qui arrachent ou détruisent systématiquement affiches et drapeaux, en particulier sur les propriétés privées? Quels risques encourent celles et ceux qui profèrent des menaces qui affectent la liberté d'opinion?

Question 3 : Quelles mesures le Gouvernement compte-t-il mettre en place afin de garantir que ce type de situation ne se reproduise plus à l'avenir ? Que peut faire le Gouvernement pour promouvoir un climat démocratique plus respectueux ?

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses

Baptiste Laville (Verts)

Co-signataires

- Christelle Baconat (Verts)
- Philippe Bassin (Verts)
- Pauline Godat (Verts)
- Céline Robert-Charrue Linder (Verts)

Intervention déposée officiellement le 04 juin 2021

Documents annexés

- qe3399.pdf



Parlement jurassien
Groupe Vert-es et CS-POP

Question écrite n° 3399

Initiatives phytos: nos autorités trop conciliantes?

La tension est forte à l'approche des votations populaires fédérales du 13 juin. Les importants enjeux des deux objets «Pour une eau potable propre et une alimentation saine» et «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse» exacerbent les désaccords entre partisan-es et opposant-es à ces textes.

Alors que la campagne bat son plein, des informations de terrain concordantes et répétées, démontrent clairement d'importantes dérives quant aux moyens utilisés par certain-es militant-es.

Quelques 250 drapeaux pour ces initiatives ont été arrachés, des injures et menaces ont été proférées contre des personnes qui défendent ces deux textes. L'arrachage de drapeaux et d'affiches est fait d'une manière tellement systématique et «professionnelle», sur des parcelles aussi bien publiques que privées, qu'il est désormais difficile d'apercevoir ces affiches et drapeaux dans le Canton.

D'autre part, les chars 2xNon placés le long des autoroutes ne respectent probablement pas l'Ordonnance sur la signalisation routière (OSR, article 98) mais sont tolérés. Selon la jurisprudence, les réclames sont interdites par le seul fait que le conducteur puisse les apercevoir (TF 2A.377/2002 du 29 janvier 2003). Plusieurs citoyen-nes ont donc interpellé nos autorités à ce sujet.

Face à cette situation, nous regrettons que le Gouvernement n'ait pas estimé la situation suffisamment critique pour intervenir plus rapidement. Nous remercions donc le Gouvernement de bien vouloir répondre aux questions suivantes.

Question 1 : Les chars 2xNon visibles depuis l'autoroute A16 respectent-ils l'Ordonnance sur la signalisation routière (OSR, article 98) ? Des autorisations ont-elles été délivrées par nos autorités ? Si non, qu'a fait le Gouvernement pour faire respecter la loi ?

Question 2 : Quels sont exactement les risques légaux qu'encourent les personnes qui arrachent ou détruisent systématiquement affiches et drapeaux, en particulier sur les propriétés privées ? Quels risques encourent celles et ceux qui profèrent des menaces qui affectent la liberté d'opinion ?

Question 3 : Quelles mesures le Gouvernement compte-t-il mettre en place afin de garantir que ce type de situation ne se reproduise plus à l'avenir ? Que peut faire le Gouvernement pour promouvoir un climat démocratique plus respectueux ?

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses

Delémont, le 04 juin 2021

Groupe Vert-es et CS-POP
Baptiste Laville

Christelle Baconat

Philippe Bassin

Pauline Godat

Céline Robert-Charrue Linder